

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 53 (1915)  
**Heft:** 37

**Artikel:** A la cave du juge  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-211511>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire** du N° du 11 septembre 1915 : A la cave du juge. — Sagesse (Marc Monnier). — Poura veva (Marc à Louis). — Costumes nationaux. — Pluie et beau temps. — Les ânes d'Ouchy (Benjamin Dumur).

## A LA CAVE DU JUGE

On a inauguré, mercredi à Nyon, le monument érigé à la mémoire d'Edouard Rod, sous les marronniers de la promenade qu'il aimait tant et dont il a dit le charme dans ses œuvres, à plus d'une reprise.

Veut-on connaître sur Edouard Rod le jugement du critique littéraire Lanson ? Le voici :

« Les Suisses en contact avec la France, avec l'Italie, avec l'Allemagne, qui les conduit à l'Angleterre, semblent avoir des facilités et des aptitudes particulières pour comprendre les formes d'esprit de ces quatre nations : ils ont l'intelligence naturellement cosmopolite. C'est le trait commun des Suisses qui ont écrit en français : on doit excepter Jean-Jacques, nature trop intérieure ; mais voyez M<sup>me</sup> de Staël, Marc Monnier, M. Cherbuliez, M. Rod : ce sont des « esprits européens », comme disait la première... »

« M. Rod, néo-chrétien et critique, moral comme un protestant, cosmopolite comme un Genevois, fait de vigoureux romans, un peu lourds, un peu ternes, nets du moins, solides, intéressants, où il sait faire apparaître en des effets pathétiques le fond des âmes contemporaines et la nature des problèmes les plus troublants. »

C'est tout ce que M. Lanson trouve à dire d'une des plus attachantes figures des lettres contemporaines. Il semble reprocher à Edouard Rod de n'avoir pas appartenu au catholicisme. Mais si l'auteur de M<sup>lle</sup> Annette, de l'*Eau courante*, des *Roches blanches* est trop moral aux yeux du critique parisien, tout le monde sait chez nous qu'il était un protestant d'une parfaite largeur d'esprit et ayant horreur de ce que nous appelons : la « môme ». Le canton de Vaud est fier de lui, et il se souviendra toujours que, mettant la patrie au-dessus de la gloire, il refusa de poser sa candidature à l'Académie française afin de ne pas perdre sa qualité de citoyen suisse.

Nous reproduisons ci-dessous un fragment de l'*Eau courante*, d'Ed. Rod, pièce que la Muse joua au théâtre de Lausanne il y a quelques années. La scène se passe à la cave du vieux juge de paix Biolle, un juge « comme on n'en fabrique plus » et qui faisait avorter les procès en buvant au guillon avec les parties.

ACTE II — SCÈNE II

BIOLLE, BERTIGNY

BIOLLE

D'abord, il faut voir clair, avant tout ! (Il frotte une allumette contre son pantalon et allume la chandelle dans le bougeoir posé sur l'escalier.) Voilà !... On y est !... Veux-tu boire un verre de celui de l'an dernier, en attendant ta partie, pour se mettre en train ?... (Il remplit un verre d'un des ovales, et l'élève à la hauteur de son œil)

A la tienne ! (Il vide le verre d'un trait, le remplit de nouveau et le tend à Bertigny) Les raisins n'étaient pas tant mûrs, mais ça vous éclaircit les idées.

BERTIGNY, buvant à son tour.

A la vôtre, Monsieur le Juge !

BIOLLE, reposant le verre sur le tonneau.

On attendra l'autre pour la continuation !... Quand on plaide ensemble, il faut boire ensemble !... Mais tu pourrais peut-être me raconter ton histoire, qu'en dis-tu ? Il paraît que c'est rudement entortillé ?

Pas tant.

BERTIGNY

BIOLLE

Voyons voir !

BERTIGNY

Vous savez qu'il y a une source sur notre fonds, Monsieur le Juge ? Même que c'est une des sources de l'Arne. Une rude bonne source, allez ! Été comme hiver, ça sort toujours la même chose, et quand il y a la sécheresse, ça coule quand même !... Un petit peu en bas de la source, il y a notre étang, et un petit peu en-dessus de l'étang, il y a une écluse. On la met quand on veut curer l'étang, ou quand il faut réparer les cheneaux de la prise. C'est cette eau qui fait marcher notre scie. Et vous savez, elle fait aussi marcher celle aux Chanteuille !... Oui, sans notre eau, ils ne pourraient pas faire tant d'esbrouffe, les sacrépants !...

BIOLLE, lui posant la main sur le bras.

Doucement, doucement ! N'oublie pas que tu es devant la Justice !

BERTIGNY, se contenant.

Enfin, c'est notre eau qui les fait vivre, quoi !... C'est notre eau qui les enrichit !... Voilà-t-il pas qu'un jour on vient me dire que Barboutzet s'en va criant partout que notre eau est à eux, et qu'ils ont des droits sur notre eau, et que nous on n'en peut pas faire ce qu'on veut, et un tas d'histoires comme ça !... Vous comprenez quel effet ça nous fait, Monsieur le Juge ! Justement, on parlait de vendre...

BIOLLE, interrompant.

Tu veux vendre ?... Pourquoi ?...

(Bertigny répond par un geste de détresse.)

BIOLLE

Tu as des intérêts ?... des hypothèques ?... Ça ne fait rien, vois-tu : quand on a de la terre, on la garde !...

BERTIGNY

Je ne demanderais pas mieux que de la garder. Mais quand on ne peut plus ?... Et puis, même sans ça, est-ce qu'on pouvait laisser courir ces faux bruits ?... M. Matron, l'agent d'affaires, nous y a bien dit !...

BIOLLE, interrompant.

Il est là-aedans, Matron ?... Alors, tant pis, mon garçon... c'est un trop malin grillet pour toi !...

BERTIGNY

C'est lui qui nous a dit : « Il faut montrer que la source est bien à vous, pour que tout le monde y sache. Et il n'y a qu'un moyen de montrer ça : c'est de couper l'eau ».

BIOLLE

Il vous a dit ça ?... Alors, il y a une anguille sous roche !

BERTIGNY, découragé.

Moi, je ne savais pas trop ce qu'il fallait dire... Je disais qu'on aurait pu voir attendre... Mais voilà, il y avait Salomon, mon garçon, le deuxième... qui a la tête un peu près du bonnet... C'est lui qui a été mettre l'écluse... Et quand il l'a eu mise... elle est restée...

BIOLLE

Quelle diantre de diantre de mouche vous avait tous piqués !... Est-ce qu'on arrête l'eau comme ça ?... L'eau qui court — te confonde-t-il pas ! — C'est le bon Dieu qui la fait courir... Il ne faut pas se mêler de lui barrer la route !

BERTIGNY

Pourtant, puisque la source est chez nous...

BIOLLE

Hé, la source, la source ! qui est-ce qui te parle de la source ?... C'est du ruisseau qu'il s'agit, nom de sort !... Ne vois-tu pas la différence ?... Alors, c'est que tu as la comprenette diantrement dure !

BERTIGNY

La source... le ruisseau... c'est tout un... puisque c'est la source qui fait le ruisseau...

BIOLLE

Mais il y a le lit... Et puis il y a l'usage... Il y a des droits qui se font... Ah ! c'est une sacrée histoire, je vois ça d'ici... Tonnerre de sort ! ce qu'elle va nous faire chevrer !... Enfin, on tâchera voir de l'arranger : on boira tout ce qu'il faudra pour ça !... Avec le père Alexandre, on y viendra peut-être... C'est un bon bougre, tu sais, un vieux de la vieille. Quand il était syndic, te rappelles-tu, ça marchait comme sur des roulettes ! Pas comme à présent, avec le foutriquet que nous avons pour mener la Commune... Et puis, c'est un homme juste, un qui a la crainte de Dieu, quoi !

BERTIGNY

Oh ! s'il n'y avait que le père Alexandre, je crois qu'on finirait peut-être bien par s'entendre... Seulement, voilà, il y a Barboutzet !

BIOLLE

Barboutzet, oui, c'est un petit sire, celui-là... Mais qu'est-ce qu'il peut faire ? C'est toujours le père Alexandre qui mène la barque. Et tant que ça sera lui, vois-tu, il faudra marcher droit, à la Palude !... (Entendant ouvrir la porte) Le voilà qui s'amène, on va bien voir !

SCÈNE III

LES MÊMES, LE GREFFIER JEAN-JACQUES  
BOVION introduisant BARBOUTZET

BIOLLE

Tiens ! tiens ! Barboutzet ! Et ton père ?... Il va venir ?...

BARBOUTZET

Mon père est malade, Monsieur le Juge.

BIOLLE

Qu'est-ce qu'il a ?

BARBOUTZET

On ne sait pas trop : ça le travaille par les rognons... Il est au lit. Il m'a dit de venir à sa place.

BIOLLE

Ah !... Tant pis !... (Il regarde Bertigny, qui répond à son regard par le geste résigné d'un homme qui s'attend à tout) Voici Bertigny, qui est déjà par là depuis un moment... On va causer de cette affaire... Mais, d'abord, si ça vous va... un verre au guillon, hein ?...

BERTIGNY, conciliant.

Avec plaisir, Monsieur le Juge !

BIOLLE

frappant sur les douves d'un des ovales.

Celui-ci, c'est du nonant ! (Il tire le vin) Peut-être bien qu'il n'est pas tant fort... Mais il est doux au palais... C'est une fine goutte !... (Il élève le verre plein à la hauteur de l'œil) A la vôtre ! (Il boit, remplit de nouveau le verre et l'offre à Bertigny, qui lui fait signe de commencer par Barboutzet).

BARBOUTZET, *après avoir bu.*

Pas mauvais !...

BIOLLE

Je te crois ! (*Il continue la tournée*) Voyez-vous, les procès, c'est toujours une salle affaire !... Le major Davel avait bigrement raison !... Vous savez, quand les Bernois lui ont coupé le cou, par là-bas, près de Lausanne !... Eh bien ! sur l'échafaud, il disait encore : « Ecoutez, vous autres, croyez-moi, il ne faut pas vous faire des procès pour des prunes !... » Vous pouvez voir le tableau qui montre ça !... Et moi, je dis comme lui à ceux qui viennent ici, pour la conciliation : quand on est des chrétiens, on doit chercher à se mettre d'accord.

BERTIGNY, *approuvant.*

Oui, quand on est des chrétiens... et des braves gens...

BIOLLE

Savez-vous à qui ça profite, les procès ?

BARBOUTZET

A ceux qui les gagnent, pardine !

BIOLLE

Non. Ça profite aux avocats, qui ne voient partout que plaies et bosses... et au gouvernement, à cause des paquets de papier timbré qu'il vous force à acheter pour se dire la moindre des choses ! Voilà !... (*Il les conduit vers un autre tonneau*) Celui-ci, c'est du huitante-neuf... Il a plus de corps, mais peut-être bien, une idée moins de moëlleux... C'est aussi une fine goutte... A la vôtre !...

Tout en faisant mille efforts pour réconcilier les parties, le juge de paix passe au tonneau du 85, puis il prend sur un rayon une poudreuse bouteille de 76.

BIOLLE

Voyons, mes enfants, tâchez-voilà d'être un peu raisonnables !... Que chacun y mette du sien, nom d'un chien !... Vous savez ce qu'on dit : « Un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès. » C'est rudement vrai, allez !... Qu'en dis-tu, Jean-Jacques ?

BOVION

Oh !...

BIOLLE

Quand vous aurez passé par le tribunal de Bielle et par le tribunal cantonal, et payé les experts et toute la bande, celui qui gagnera n'aura plus que sa chemise pour cacher ses puces, et l'autre n'aura plus rien du tout.

BARBOUTZET

... Quinze cents francs, c'est mon dernier mot !

BIOLLE

Tout de bon ?...

BARBOUTZET

Tout de bon !

BIOLLE, *se retournant vers Bertigny.*

Et toi ?... Voyons ! fais-toi une raison !

(*Bertigny répond par un geste négatif et résigné.*)

BIOLLE, *se prenant la tête dans les mains.*

Quels sacrés bougres de mulets vous êtes, tous les deux !... On a beau vous expliquer et vous montrer les choses, c'est comme si on crachait en l'air ! Eh bien, allez-y, tonnerre de sort !... Plaidez, rogez jusqu'à ce que vous restiez sur le carreau !... Mangez-vous la laine sur le dos !... Engraissez les experts, les avocats et toute la boutique !... J'ai du septante, là, mille bombes ! J'en voulais déboucher une quand vous seriez d'accord... Vous pouvez vous fouiller : je la garde pour les bons bougres qui n'ont pas la tête en bois !... (*A Bovion*) Va faire ton procès-verbal, toi, la séance est levée !

### Sagesse

Au fond, puisque Dieu nous les donne,  
La terre est assez belle et la vie assez bonne.

\*\*\*

Vivre de peu, libre et content,  
Heureux, si j'écoute un instant  
La chanson que l'oiseau fredonne,  
Ou si je rencontre en chemin  
L'ami qui me prête sa main,  
La compagne qui me la donne.

MARC MONNIER.

### POURA VEVA

QUAND la Méry à la Caton s'étai maryâie, quand bin l'étai avoué Dzinguenô à Budzon, l'avai êta bin conteinta et sa mère assebin. Et tot parâ on pâo dere que l'avai rêussâ po on hommo. Dzinguenô êtai pas pî croûño, mâ l'étai on bocon biberon. Lâi tsaillessâi pas que bâre, tot lâi êtai bon : vin, brantevin, petit chenique. Mîmameint dâi coup revegnâi à l'ottô bin bon sou. Adan la Caton l'eimpougnîve pè lè brè, lo fasâi prevolâ tant qu'à que fusse bas, la Méry lâi dèbotenâve sè tsausse, lâi lèvâve son pantet et tote le duve, avoué tsacon onna verdze lo couistâvant... hardi petit !... Ein vâo-to mé, tsaravoûta ?

Vo djûro que cein fasâi effè po on par de dzo, mîmameint, dâi iâdzo que lâi avâi, po onna queinzanna, ma pas bin mé, et ie refaillâi onna represeintachon su lo pêtâiru à Dzinguenô.

Quand n'avâi pas cliiau fioulâie, la Méry l'amâve bin ; la Caton assebin. Lâi avâi mîmameint dâi dzein que desant que la balla-mère s'étai mèssâ à l'amâ du que lo couistâve.

On coup que l'ein avâi onna fèdèrâla, lè fenne l'avant tant couistâ et couistâ que l'ein a êta mâlado : na colère reintrâie à cein que desâi lo mâidzo, que l'a attrapâ 'na mênichique. L'ein è bo et bin parti et l'a faliu alla gardâ lè derbon.

La Méry et la Caton l'ant regrettà, quand bin l'étai on assâiti.

Du que Dzinguenô lè z'avâi laichâ, lè duve fenne droumessant dein lo mîme pâilo. Onna nè, la Caton l'out que sa felhie droumessâi pas, et lâi fâ :

— Méry !

— Que voliâi-vo, mère ?

— Te pâo pas droumî. Te peins à ton pouro Dzinguenô.

— Oï !

— On l'a bin z'on z'u fouettâ. Mâ tot parâi no manque rido. On a bi fère : ou hommo l'è adî on hommo.

MARC A LOUIS.

**D'heureux pauvres.** — Vous ne devez pas avoir de pauvres, ici ! disait l'autre jour à un habitant d'un de nos riches villages, un citadin qui lui rendait visite.

— Oh ! voilà, nous en avons tout de même quelques-uns, mais... y sont à leur aise.

### COSTUMES NATIONAUX

« Vivons de notre vie ! » Nous rappelions, samedi dernier, cette parole de Juste Olivier, qui a repris quelque crédit depuis la guerre.

La guerre, en effet, a donné un regain de vie au principe des nationalités. Il s'est réveillé. On s'en peut réjouir, sans réserve, car ce principe est conforme à la nature, et c'est bien à tort que d'aucuns le prétendent contraire aux sentiments de solidarité qui doivent unir entre eux tous les hommes, à quelque race, à quelque nation qu'ils appartiennent. Ce qui, surtout, a créé les antagonismes de races et de peuples, c'est justement la domination arbitraire que certains d'entre eux ont voulu exercer sur d'autres ou sur tous. La liberté des peuples est aussi sacrée que celle des individus ; les uns comme les autres lutteront sans trêve pour s'en assurer les bienfaits, jusqu'à complète et définitive victoire.

On peut, croyons-nous, prévoir que ce réveil du principe des nationalités aura, chez nous, pour conséquence directe et immédiate, une affirmation des principes fédéralistes qui sont à la base du pacte helvétique ; partant, l'opposition d'un frein à la fièvre excessive de centralisation qui animait certains milieux et menaçait de nous submerger.

Or, pour ranimer cette vie cantonale et pour en bien affirmer le caractère, rien ne doit être dédaigné. Le plus petit détail peut avoir son im-

portance. Maintenons autant que possible nos traditions et nos usages locaux ; réhabilitons les costumes nationaux, sinon en tout temps, du moins dans certaines circonstances où leur port est tout indiqué : cérémonies, fêtes locales et régionales, etc. La grâce, indiscutée, du beau sexe n'en pâira nullement, au contraire. Elle saura concilier ce devoir patriotique avec le bon goût qu'elle apporte ordinairement à la toilette. Faisons-lui confiance ; elle évitera sûrement certaines erreurs que semblent craindre nombre de personnes.

Voici par exemple à propos de l'ancien costume de Montreux (costume vaudois), ce que disait un ouvrage écrit en 1834. Il s'agissait d'une jeune fille de cette localité.

« Adèle, comme la plupart de ses compatriotes, est jolie, agaçante, pleine d'amabilité. Son vêtement simple, et d'une propreté décente, relève le piquant de sa physionomie. Elle porte un jupon de coutil bleu étoilé, sur lequel descend un tablier d'indienne à fond blanc ; un de ces jolis corsets qui dessinent si bien la taille des paysannes de Montreux ; un fichu rose, croisé sur la poitrine et noué par derrière ; des bas blancs bien tirés et des souliers qui doivent gêner un peu à cause de la petitesse de leur dimension ; enfin le petit chapeau de paille complète l'ensemble de son accoutrement, qu'on peut regarder comme le type du costume national de cette contrée.

» Mais déjà bon nombre de nos belles vaudoises ont remplacé le gros fichu qui les garantissait des rhumes dangereux par la légère collerette et la gaze à jour, prétendant que celles-ci ont le mérite d'être plus fraîches en été. On remarque aussi que nos naïves paysannes ne vont plus les cheveux flottants ou noués négligemment par derrière. Elles les relèvent en tresses élégantes, retenus par de beaux peignes d'ivoire, ou les enferment adroitement sous leur jolie coiffure à dentelles.

» L'usage des rubans roses, verts, tricolores, est devenu fréquent. Le simple jupon se change en robe aux longs plis et à manches bouffantes. Le mince cordon du tablier n'étrangle plus une taille que la nature a faite élégante et qu'on trouve plus gracieusement dessinée par une ceinture munie d'une brillante agrafe. Seul, le petit chapeau de paille tient encore. A peine remarque-t-on par-ci par-là quelque parodie des chapeaux à la française et cela seulement parmi les coryphées de la commune, madame la présidente, madame la justicière, madame la cabaretière ; bref, les notabilités de l'endroit.

» L'exemple de la réforme donné par les femmes n'a pas tardé à être suivi par les hommes. Les *haut-de-chausses* sont oubliés depuis longtemps. On a trouvé le pantalon plus commode. Les larges boucles et les grands clous ont disparu des souliers. Nos villageois ont reconnu l'avantage d'un petit pied ; cette partie du corps a maintenant sa part des soins donnés à la toilette : on le lace, on l'orne d'un bouquet de rubans, on le façonne, c'est-à-dire qu'on chaussé des souliers à faire venir des cors, bravant la douleur pour avoir un pied mignon.

» Le frac a aussi remplacé l'habit à longs pans, et les gros bonnets de laine ne coiffent plus que quelques têtes de vieillards qui les conservent avec la queue, en dépit de la mode et des utiles préceptes de la civilisation. Mesieurs nos villageois portent maintenant des casquettes à la *parisienne*, et ils ont substitué les *Caudebecs* aux chapeaux à la *Frédéric*. Peut-être eussent-ils conservé l'immortel tricorne s'ils avaient prévu qu'il acquerrait tant de célébrité en ornant la tête du caporal en Corse, du chef de bataillon à Toulon, du général en Italie, du premier consul en Egypte, de l'empereur en France, en Allemagne, en Russie, de l'exilé dans l'île d'Elbe, du prisonnier à Sainte-Hélène !... »